



Élisabeth Bailly, Philippe Saurel, Marie-France Aron, Cécile Jallet-Bourg, Jean-Dadier Wagneur, Catherine Desbuquois, Gilles Gudin de Vallerin, Sylvie Hamzaoui, Jean-Louis Glénisson, Manuel Da Silva et Gérard Grunberg

Bibliothèques et publics handicapés visuels

Éditions de la Bibliothèque publique d'information

Les aides techniques : les choix de la bibliothèque de Montpellier et les problèmes de configuration rencontrés

Marie-France Aron

DOI : 10.4000/books.bibpompidou.1498

Éditeur : Éditions de la Bibliothèque publique d'information

Lieu d'édition : Éditions de la Bibliothèque publique d'information

Année d'édition : 2002

Date de mise en ligne : 17 janvier 2014

Collection : Paroles en réseau

ISBN électronique : 9782842462154



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

ARON, Marie-France. *Les aides techniques : les choix de la bibliothèque de Montpellier et les problèmes de configuration rencontrés* In : *Bibliothèques et publics handicapés visuels* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2002 (généré le 12 octobre 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/bibpompidou/1498>>. ISBN : 9782842462154. DOI : 10.4000/books.bibpompidou.1498.

Les aides techniques : les choix de la bibliothèque de Montpellier et les problèmes de configuration rencontrés

Marie-France Aron

Je suis notamment en charge, à la BMVR de Montpellier, de l'accueil des publics déficients visuels et je dois vous parler des aides techniques et de la configuration des postes adaptés en bibliothèque en prenant l'exemple de la bibliothèque municipale de Montpellier; autrement dit de ce que l'on a choisi à la bibliothèque, de la manière dont on l'a choisi et dont s'est faite l'installation ou plutôt de la manière dont elle se fait car, comme vous allez le voir, ce n'est pas fini.

Il est vrai qu'à partir du moment où a été décidée l'intégration d'un service destiné aux personnes déficientes visuelles, le plus grand soin a été apporté à sa conception, mais aussi à la concertation avec les futurs usagers. L'objectif, pour le rappeler, était de donner l'accès le plus large possible aux documents de toute nature quel que soit le degré de handicap visuel, d'où un travail sur l'accès matériel – les circulations, les questions touchant au mobilier –, un travail sur les collections constituées, un travail sur le choix des aides techniques à la lecture et aussi un travail sur l'accueil spécifique qu'il fallait réserver aux personnes déficientes visuelles avec l'effort de formation qui l'a accompagné.

Pour cet objectif les moyens ont été les suivants: il y a d'abord eu toute une période préparatoire d'étude et d'observation, pendant laquelle notamment la conservateur-directrice adjointe, Gladys Bouchard, a suivi un stage IFB à Bordeaux d'une semaine qui lui a permis de visiter l'Espace Diderot à Bordeaux. À la suite de quoi a eu lieu une collecte d'informations relatives aux fournisseurs de matériels spécialisés, une demande de devis. Il y a eu plusieurs visites de chantier au cours de l'année 1999: certaines de ces visites étaient réservées aux associations de handicapés et en particulier de déficients visuels, ce qui leur a permis d'exprimer leurs attentes dont il a été tenu compte ensuite pour la constitution de cet Espace Homère.

Nous avons ensuite rédigé un cahier des charges, le plus précis possible, tenant compte des suggestions exprimées, sans oublier l'organisation d'une session de formation à l'accueil de ce public pour les personnes qui, de façon transversale, à l'intérieur de la bibliothèque, accueilleraient les publics malvoyants. L'équipe de l'Espace Homère, très réduite, est composée de deux permanents; aussi n'était-il pas question de limiter l'accueil à ces deux personnes, mais de le faire prendre en compte par l'ensemble de la bibliothèque.

Les choix de la bibliothèque de Montpellier

Quels ont été les choix de la bibliothèque de Montpellier ?

En ce qui concerne l'accès matériel et les circulations

Je vais entrer un peu dans les détails techniques en citant des marques, des choix de matériels car cela peut être utile pour les bibliothèques qui ont l'intention d'aménager un tel espace: je m'adresse surtout aux bibliothécaires,

Marie-France Aron est adjointe au directeur de la bibliothèque municipale de Montpellier.

mais pour les personnes qui font partie d'associations de handicapés visuels je pense que cela évoquera des matériels déjà connus.

Pour l'accès matériel il était important de permettre le maximum d'autonomie à la personne déficiente visuelle qui arrivait à la bibliothèque. Pour cela nous avons retenu un système de guidage dit EO de la société EDPS qui consiste en un ensemble de boîtiers avec des balises sonores, des messages, qui permettent, lorsque la personne non-voyante est équipée d'un boîtier spécial, de capter ces messages qui la guident, qui lui indiquent par exemple que la banque d'accueil se trouve à droite en arrivant et qu'ensuite les ascenseurs sont à gauche, etc. Vous en aurez un exemple tout à l'heure lorsqu'on vous fera visiter l'espace Homère et que l'on vous fera faire le circuit de la personne non-voyante qui arrive à la bibliothèque.

On n'a pas oublié les bandes rugueuses au sol, très utiles pour guider les personnes qui sont équipées d'une canne blanche et qui permettent d'arriver au moins aux premiers espaces au rez-de-chaussée de la bibliothèque. Les ascenseurs ont été équipés dès l'origine de touches en braille pour indiquer les étages. De toute façon, ont été prévus pour l'ensemble du public des messages sonores qui lui permettent de se reconnaître, de savoir à quel étage il est et surtout ce qu'il va trouver en sortant de l'ascenseur. Ces messages sonores destinés à tout le monde sont complétés par les messages qui sont captés par les boîtiers spéciaux et qui donnent des indications plus complètes, par exemple qu'il faut tourner à droite ou à gauche en sortant de l'ascenseur et ce que la personnes non-voyante va trouver.

Nous avons prévu également, pour faciliter la circulation de la personne déficiente visuelle, une banque unique à l'accueil parce qu'à la bibliothèque de Montpellier le prêt, le retour, les inscriptions sont centralisés au rez-de-chaussée dans un très grand hall d'accueil et que nous voulions éviter que les personnes handicapées ne se perdent dans ce hall ; nous leur avons donc réservé une banque unique où ils font toutes les opérations et à laquelle ils accèdent justement au moyen de cette bande rugueuse.

Parallèlement à cela nous nous sommes efforcés de faire en sorte que l'accès soit possible à tous les espaces et qu'il n'y ait pas d'effet ghetto pour les personnes non-voyantes, mais que le lecteur déficient visuel individuel puisse vraiment se trouver chez lui à la bibliothèque avec un petit peu d'expérience, qu'il puisse aussi bien aller en section Musique qu'en section Recherche ou au Forum de l'actualité, et c'est justement pour cela que nous avons prévu cet accueil transversal par une équipe constituée de personnes de différents services capables de relayer les permanents de l'Espace Homère et d'accueillir au mieux les personnes sur les différents plateaux de la bibliothèque.

Nous avons envisagé beaucoup de choses après nous être renseignés sur ce qui se faisait ailleurs. À titre un peu anecdotique nous avons aussi envisagé de mettre des bacs de fleurs odoriférantes et puis nous y avons renoncé pour différentes raisons.

Pour les collections, bien entendu l'objectif était d'utiliser au maximum les nouvelles technologies de façon à élargir la typologie des documents aux-

quels l'accès était donné: il y a des imprimés, des phonogrammes, mais aussi des supports numériques, sans oublier l'information en ligne.

Pour les imprimés nous avons des documents en noir, en gros caractères, en braille, aussi bien des périodiques que des monographies, des livres tactiles et des textes enregistrés (les disques de musique se trouvent à la Bibliothèque musicale).

En ce qui concerne les supports numériques – je pense à l'édition électronique ou aux textes numérisés –, pour la consultation sur place c'est à l'étude: nous rencontrons un certain nombre de difficultés, nous ne sommes sûrement pas les seuls, ce sera évoqué tout à l'heure. Les difficultés de lecture sont dues au format de ces documents numériques ou quelquefois aux sources d'approvisionnement: à titre anecdotique encore, je cite l'exemple de 00h00.com qui peut fournir des documents numériques, mais pour y accéder il faut malheureusement donner son mél comme mot de passe, ce qui n'est pas très commode.

Quant à Cytale, le site qui fournit les livres électroniques, c'est un système propriétaire, nous avons donc d'autres inconvénients. Il faut bien se dire aussi que nous ne sommes qu'au début de tout cela et qu'il est bien normal d'essayer les plâtres et de rencontrer pas mal de difficultés de fonctionnement. Avec le développement de ces services et l'attention que chacun porte aux difficultés rencontrées, nous devrions quand même arriver à résoudre la plupart des problèmes.

À propos de supports numériques, en ce qui concerne les cédéroms nous avons été obligé d'y renoncer: l'accès est impossible pour les cédéroms en réseau pour une raison que je vous expliquerai plus en détails tout à l'heure. Éventuellement il serait possible, dans certains cas, d'avoir des cédéroms en mono-poste: il y a une demande, en particulier pour des encyclopédies, mais c'est un autre fonctionnement, ce n'est pas le même service rendu; c'est à l'étude.

En ce qui concerne l'annuaire Internet, j'y reviendrai aussi tout à l'heure parce que les autres publics de la bibliothèque y ont accès par le biais d'un écran unique, une fédération de différents services, et pour cette même raison il n'a pas été possible de le mettre dans les cabines de l'Espace Homère et nous avons donc eu recours au très classique « Favoris ». De toute façon le problème ne réside pas dans les « Favoris »: on y accède très facilement, cela concerne plutôt, comme on le verra je crois en fin de journée, la lecture de ces sites Internet, même si quelques progrès ont été faits.

Nous avons aussi en chantier un programme de numérisation à la demande. Puisque nous le faisons dans certains services pour des documents patrimoniaux, pourquoi ne pas effectivement numériser certains passages à la demande des lecteurs? Mais nous ne le faisons pas encore.

Pour les aides techniques – les aides à la lecture assistée par ordinateur ou non –, comment s'est fait le choix?

En ce qui concerne le choix du matériel spécifique pour les lecteurs mal et non voyants, les nombreux échanges avec des représentants d'associations ont

permis de fixer les idées car en bibliothèque on n'est pas forcément spécialistes de ces questions et le contact avec des associations, connaissant bien les matériels et pouvant donner des conseils, a été très utile. C'est ainsi qu'on nous a présenté les différents types d'agrandisseurs avec leurs avantages et leurs inconvénients, ce qu'on pouvait leur demander, ce qu'ils ne faisaient pas, que l'on a abordé des questions relatives à la taille et à la résolution des écrans, l'importance du taux de rafraîchissement par exemple. Nous avons vu qu'il existait différents logiciels de grossissement de caractères, nous avons appris qu'il existait des logiciels de synthèse vocale qui savaient gérer Internet Explorer – il se trouve que le catalogue de la bibliothèque est géré par Internet Explorer. Nous avons pu avoir des recommandations à propos du choix des casques, ou des enceintes ou des deux, sur le choix d'un scanner... On nous a également expliqué ce qu'était une machine à lire et on nous en a présenté différents modèles, avec leurs avantages et leurs inconvénients.

En revanche nous avons écarté les claviers en gros caractères que nous avons trouvés chers pour un intérêt limité. Quand je dis « nous », je ne parle pas de la bibliothèque, mais de la bibliothèque en coopération avec les personnes représentant les différentes associations. Nous avons renoncé aussi à acheter des blocs-notes pour la bonne raison qu'il en existe au moins deux modèles avec des différences de manipulation assez sensibles, que les personnes non-voyantes ont tantôt un modèle, tantôt un autre, que nous ne pouvions pas acheter les deux et que, finalement, il n'y a pas grand monde qui aurait été satisfait du modèle choisi par la bibliothèque. Au contraire, la plage braille éphémère a davantage fait l'unanimité.

Nous avons abordé avec les techniciens des associations les problèmes de lecture des pages Web avec la présence des Frames, ainsi que le choix de l'imprimante braille. Tant qu'on a pas entendu fonctionner une imprimante braille on ne se rend pas compte du bruit que ça fait. Vous avez des imprimantes simple face, double face... Il fallait donc faire un choix et surtout ne pas oublier la cloche pour le bruit – et encore, avec la cloche et porte fermée on évite de faire fonctionner l'imprimante quand il y a du public. On imprime avant que le public soit là, ce n'est pas grave, c'est une simple question d'organisation.

En fin de compte on a pu ainsi établir une liste des matériels souhaités en vue de l'appel d'offres et – c'est une recommandation pour les bibliothécaires – on a bien mis l'accent sur les interfaces, sur les problèmes d'incompatibilité et sur la question de la formation et de hotline avec, je dois dire, un résultat moyen pour ce qui est des interfaces et de la compatibilité des différentes ressources disponibles sur les ordinateurs.

Le choix final

• Les cabines

Sur les quatre cabines il y en a deux qui sont plus spécialement réservées aux non-voyants et deux aux malvoyants. **Les cabines 1 et 2** sont pour les non-voyants: vous y trouvez naturellement un PC sous Windows NT avec un écran 17 pouces, accès à Internet dans chacune des quatre cabines, un scanner. La première cabine seulement dispose de la fameuse imprimante braille avec

le logiciel Braillestar pour la transcription du noir et blanc en braille. On trouve une plage tactile braille ALVA de 40 caractères – celle de 40 caractères suffisait – et en ce qui concerne les logiciels, on trouve les logiciels bibliothéconomiques – chez nous BestSeller Portfolio donc pour permettre d’avoir accès au catalogue de la bibliothèque, un logiciel de synthèse vocale que les associations présentes ici connaissent sûrement: Jaws, version 3.5, amélioré par Say it pro pour la synthèse vocale, et un logiciel de reconnaissance de caractères qui est Open Book, version 4.02.

La cabine 2 est équipée également pour les personnes non-voyantes avec la plage braille éphémère, sans l’imprimante mais avec en plus une machine à lire qui est une machine à lire Galiléo. Les logiciels sont les mêmes, sauf Open Book puisqu’on n’a pas besoin de logiciel de reconnaissance de caractères: il n’y pas de scanner: c’est la machine à lire qui a tout intégré.

Les cabines 3 et 4 sont destinées plus spécialement aux personnes malvoyantes. Elles disposent d’un PC sous Windows NT. À l’origine nous avons installé des écrans 17 pouces que nous avons remplacés par des écrans 21 pouces qui sont beaucoup plus confortables pour les usagers. Avec l’accès à Internet, un scanner dans les deux cabines, un scanner HP 5200 C et les logiciels BestSeller Portfolio pour la bibliothéconomie, Jaws, Say it pro pour la synthèse vocale, Open Book pour la reconnaissance de caractères et en plus un logiciel de grossissement de caractères, ZoomText, qui permet aux personnes malvoyantes de mieux lire soit le catalogue, soit la page Internet, soit le document numérisé qu’elles ont à l’écran.

•Autres matériels et logiciels spécifiques

En dehors de l’équipement de ces cabines nous avons des matériels spécifiques qui sont répartis un peu partout dans la bibliothèque. Déjà dans l’Espace Homère proprement dit, il est possible d’écouter sur place, au casque, des cassettes de la bibliothèque sonore parce que les livres en gros caractères et les documents sonores ne sont pas réservés aux personnes malvoyantes, mais peuvent être empruntés par tout le monde et se trouvent à proximité immédiate de l’Espace Homère pour des raisons de commodité, mais aussi pour assurer la fameuse transition entre les autres publics et le public malvoyant.

À la banque d’information de l’Espace Homère nous disposons d’un guide multimédia qui a été réalisé par la société EDPS, fonctionnant sous Windows 95, qui présente un plan de la bibliothèque en braille qui peut être lu également par synthèse vocale. La présentation des différents espaces de la bibliothèque reprend pratiquement celle que l’on trouve sur les documents qui sont distribués lorsque l’on s’inscrit et que l’on vient se renseigner à la bibliothèque.

Un exemplaire de ce guide multimédia a été remis à l’Union des aveugles de l’Hérault, mais nous disposons encore d’un autre exemplaire qui peut être prêté sur demande aux associations intéressées.

En dehors de l’Espace Homère, mais sur chaque plateau – c’est-à-dire au Forum de l’actualité au rez-de-chaussée, à la bibliothèque Musique et

Danse au 1^{er} étage, et sur les plateaux Histoire et Société, Littérature et Arts et Patrimoine, ainsi qu'à la médiathèque Fellini qui est à 200 ou 300 mètres de la bibliothèque Antigone et qui est l'autre tête de la bibliothèque centrale –, il y a un téléagrandisseur; c'est un écran: c'est très simple et très commode d'utilisation, il suffit d'avoir une prise électrique, ce n'est pas informatique, et en posant un document sur le plateau on peut lire le texte à l'écran en caractères agrandis. En général c'est très utilisé. Ils sont tous en noir et blanc sauf celui qui se trouve au 2^e étage qui est en couleurs, sur le plateau Littérature et Arts où nous avons pensé qu'il serait bien d'avoir la couleur.

Par ailleurs, sur chaque plateau, pour les OPAC – l'accès au catalogue de la bibliothèque –, il y a un poste équipé du logiciel ZoomText – en dehors des cabines de l'Espace Homère; une personne qui a des difficultés de lecture peut actionner le ZoomText et mieux lire le catalogue.

Et enfin à la médiathèque Fellini on trouve le fameux système d'audiovision dont parlait Monsieur Gudin de Vallerin tout à l'heure qui permet au public non-voyant de visionner un film et dont vous aurez une démonstration tout à l'heure.

À la médiathèque Fellini, il y a pour cela un émetteur infrarouge, 20 récepteurs infrarouge (ce sont des casques), 2 blocs chargeurs pour batterie, le tout de marque Sennheiser et avec un pré-ampli de chez NESS.

L'avantage c'est que le public peut être mixte: des personnes voyantes accompagnées de personnes non-voyantes disposant de ces casques peuvent voir ensemble le même film en même temps.

L'autre système est tout nouveau et le vous verrez aussi: le film est sur un DVD et il n'y a plus besoin de casque. Vous pourrez voir comment cela se présente pour une personne non-voyante.

À propos du matériel nous nous sommes posé la question au début: faut-il demander des pupitres pour disposer les livres, des lunettes spéciales, des lampes individuelles. Finalement nous n'avons rien retenu de tout cela et nous n'avons pas de demande particulière.

Les problèmes de configuration

Il a fallu ensuite installer tout cela et le faire fonctionner. C'est là que les difficultés ont commencé. Tout au moins en ce qui concerne l'informatique car pour le reste il n'y a aucun problème.

Quelle est la configuration d'origine des postes informatiques à l'Espace Homère?

4 PC avec unités centrales pentium 3, 600 MHz, 128 Mo de mémoire, disque dur de 10 Go, écran de 17 ou 21 pouces, sous Windows NT – on se demande d'ailleurs s'il ne faut pas accuser Windows NT de tous les maux... –, il y a aussi un logiciel de prise à distance (SMS) puisque tous les postes sont en réseau et gérés par le service informatique de la ville et un antivirus bien entendu. Nous avons le catalogue BestSeller, plus les logiciels spécifiques que nous avons achetés chez Ceciaa, qui sont donc comme je l'ai dit tout

à l'heure: Jaws, Open Book, ZoomText, Say it pro, et le tout devait être intégré dans la Fédération de EI-Audiovisuel puisque nous avons travaillé avec BestSeller, mais aussi EI-Audiovisuel pour la Fédération, c'est-à-dire une interface qui devait aussi accueillir par la suite l'accès aux cédéroms en réseau, un annuaire de sites Internet et aussi la GED, à savoir les dossiers de presse numérisés, par exemple, ou les documents qui auraient été numérisés par la bibliothèque.

Dès le début le fonctionnement s'est révélé aléatoire, décevant, en particulier s'agissant d'Open Book, le logiciel d'OCR, avec apparition fréquente de messages de type « Docteur Watson » – peut-être connaissez-vous cela –: « une erreur d'application s'est produite », et donc, dans ces cas-là, pas de lecture en synthèse vocale. Pendant pratiquement un an nous avons essayé de résoudre ces problèmes. Dans un premier temps nous avons supposé qu'il y avait conflit avec les logiciels d'EI-Audiovisuel. Après une réunion entre EI-Audiovisuel, la Direction de l'informatique et la bibliothèque, EI-Audiovisuel nous a conseillé de supprimer la sécurisation puisque c'est une interface qui donne accès à différents modules – et puis ce système empêche aussi le lecteur de se retrouver sur le bureau et de faire n'importe quoi sur l'ordinateur. Nous avons donc supprimé cette sécurisation et l'interface de EI. En conséquence nous avons renoncé à donner accès aux cédéroms en réseau, à la GED et l'annuaire Internet s'est donc trouvé remplacé par les « Favoris » traditionnels. Comme les problèmes continuaient, EI-Audiovisuel nous a suggéré d'éliminer les fichiers pouvant subsister malgré la désinstallation de la Fédération: nous avons donc formaté les disques durs et tout réinstallé. Pas d'amélioration.

Le 26 septembre 2001 – c'est tout récent –, un technicien de Céciaa est venu à la bibliothèque pour procéder à une réinstallation complète. Auparavant tous les disques durs ont été formatés. Une version standard de Windows a été installée: on a gardé SMS malgré les soupçons d'EI-Audiovisuel et l'antivirus a été réinstallé. Tout fonctionnait tant que l'on était en mode administrateur domaine, donc avec des droits d'accès étendus. Comme il n'est pas question de rester en mode administrateur domaine, au moment où a été rétabli le mode utilisateur, les dysfonctionnements ont été rétablis eux aussi. Les messages « Watson » ont recommencé. On arrivait à lire la première page scannée, mais pas la deuxième ni la suivante. Nous avons donc continué nos réunions techniques au chevet de nos quatre malheureux postes et puis, finalement, le technicien de Céciaa a réussi à nous faire un bricolage technique – je passe sur les détails – de façon à pouvoir rester en mode utilisateur, mais du coup les logiciels fonctionnent en mode manuel; c'est-à-dire que, au lieu que Jaws se lance automatiquement au démarrage, il faut le lancer manuellement, mais cela n'est pas dramatique du tout. Cela fonctionne de façon encore un peu aléatoire parce que, de temps en temps, ce bon Docteur Watson se réveille et nous oblige en désactivant le logiciel de synthèse vocale à sortir de là: on le réactive et tout va bien jusqu'à la prochaine interruption. Nous en sommes là du feuilleton. Peut-être que l'année prochaine tout sera résolu avec l'aide de la Direction informatique.

Élisabeth Bailly: Merci beaucoup. Je vous propose, si vous avez des questions sur les choix qui ont été faits par la bibliothèque de Montpellier, de prendre un petit moment pour y répondre.

Public: Avez-vous fait le choix d'une machine à lire pour les personnes peu habituées aux nouvelles technologies ?

Marie-France Aron: Oui, pour les personnes qui sont un peu allergiques à l'ordinateur parce que c'est un fonctionnement très simple. Nous avons un exemplaire de cette machine à lire, modèle Galiléo.

Public: J'en profite pour vous poser une question sur le mode de fonctionnement de l'Espace Homère: faut-il réserver les cabines ?

Marie-France Aron: Oui. L'accueil se fait sur rendez-vous.

Public: Faites-vous de l'accueil de groupes ?

Marie-France Aron: C'est prévu, en collaboration en particulier avec l'Union des aveugles de Montpellier. L'accueil de groupes consisterait à présenter l'existant, à donner un mode d'emploi, à expliquer ce qu'ils peuvent attendre et ensuite à engager les non-voyants à venir individuellement. Car nous nous sommes rendus compte – et nous en avons parlé avec les personnes de l'Union des aveugles – que même s'il y a des non-voyants formidables et qui se déplacent avec leur boîtier, qui sont complètement autonomes, beaucoup de gens restent encore chez eux et n'osent pas. Donc peut-être que, si on les amène une fois à la bibliothèque, soit dans le cadre d'un accueil

d'association, soit avec l'aide de la BDP qui pourrait amener les personnes du département de l'Hérault, si on leur explique ce qu'ils vont trouver et comment ça marche, il est possible qu'ensuite ils reviennent tout seuls.

Public: Une question sur le site Internet. Avez-vous travaillé sur le site Internet pour qu'il réponde aux fameuses normes de BrailleNet d'accessibilité aux déficients visuels ?

Marie-France Aron: Non, nous ne travaillons pas sur les sites Internet. Nous essayons de choisir des sites accessibles.

Public: Le vôtre est-il accessible aux déficients visuels ?

Marie-France Aron: Bonne question. On va aller voir ça.

Public: J'ai une question anecdotique et complètement béotienne. Que vient faire le Docteur Watson dans tout cela ?

Marie-France Aron: Le Docteur Watson est un personnage dont on se passerait bien et qui intervient de temps en temps pour dire qu'il y a un problème. Il ne dit pas quoi exactement, je ne suis pas informaticienne, et donc en ce moment la seule solution que nous avons c'est de cliquer sur OK et de repartir. Il signale qu'il y a quelque chose qui ne va pas, mais ce n'est pas complètement bloquant.

Gilles Gudin de Vallerin: À propos du site de la bibliothèque qui, en fait, est le site de la ville dont une partie est consacrée à la bibliothèque – le catalogue est bien sûr accessible sur le Net –, la réflexion est en cours parce qu'elle va être menée à l'échelle

globale de la ville. À l'heure actuelle c'est donc encore un chantier, mais c'est effectivement quelque chose de très important puisque la ville a non seulement développé un site Internet, j'allais dire international – cela existe depuis très longtemps à Montpellier –, mais est en train de développer ce que la ville appelle « Mairie en ligne », c'est-à-dire la fourniture de services en ligne pour l'ensemble des Montpelliérains.

Public: J'ai deux questions. La première concerne le nombre de personnes qui travaillent à l'Espace Homère et s'agit-il d'un personnel dédié?

L'autre question concerne les boîtiers: les citoyens doivent-ils les acheter ou les avez-vous mis à leur disposition?

Marie-France Aron: Les boîtiers sont des boîtiers que les personnes non-voyantes ont parfois déjà lorsqu'elles circulent en ville et qui les aident à traverser à un carrefour quand les carrefours sont équipés. C'est donc le même boîtier qui leur permet de s'orienter dans la bibliothèque. Et nous avons à la Banque d'accueil et à l'Espace Homère des boîtiers en surnombre pour les prêter à ceux qui n'en ont pas. En réponse à la première question, il y a deux personnes à temps plein à l'Espace Homère: personnel dédié, oui, qui essaye aussi de ne pas rester isolé, mais de participer aux différentes tâches de la bibliothèque. C'est pour cela qu'on essaye de pratiquer une certaine polyvalence pour que d'autres personnes formées puissent aider l'équipe réduite de l'Espace Homère et, à charge de revanche, les personnes de l'Espace Homère donnent de temps en temps un coup de main, par exemple pour le prêt-retour centralisé, les inscriptions des lecteurs ou l'accueil.

Élisabeth Bailly: Auriez-vous la gentillesse de vous présenter lorsque vous posez une question?

Madame Lombard, Marseille: Je voulais juste savoir si parmi le personnel de la bibliothèque de Montpellier, notamment à l'Espace Homère, il y avait des déficients visuels.

Marie-France Aron: Non.

Gilles Gudin de Vallerin: Nous n'avons pas de personnel déficient visuel, mais nous avons failli en avoir un. Cela a été envisagé au moment des recrutements, mais cela n'a pas pu se faire. Et en tout cas ce n'est pas exclu pour l'avenir car je pense qu'il serait très intéressant d'avoir une personne déficiente visuelle.

Marie-France Aron: J'ai oublié de vous dire que ces deux personnes avaient été formées au braille.

Marie-Cécile Robin, responsable de la section Déficiants Visuels de la Bpi: Je voulais vous poser des questions sur les personnes malvoyantes et amblyopes. Est-ce que la signalétique qui est toute récente a été pensée pour leur permettre de se diriger seules dans la maison? Je voulais aussi poser une question sur l'accès au catalogue. Comment repère-t-on dans le catalogue les livres en gros caractères? Par collection, par éditeurs spécialisés?

Je souhaitais également vous demander la proportion de lecteurs aveugles et malvoyants parce que, démographiquement, il y a, je crois, trois ou quatre fois plus de malvoyants dans la population européenne en général que de personnes complètement non-voyantes. Or, nous, à la Bpi, nous avons une proportion forte de

personnes non-voyantes; nous avons des personnes malvoyantes en proportion moindre, c'est-à-dire que la proportion est inversée par rapport à la démographie. Je pense qu'il y a plusieurs explications. Je voulais savoir si nous pouvons améliorer la pertinence de nos offres.

Marie-France Aron : C'est peut-être dû au fait qu'il y a tous les degrés de malvoyance et que certains restent tout de même autonomes et ne demandent pas de rendez-vous en cabine.

Marie-Cécile Robin : Oui, c'est vrai. Nous avons aussi des téléagrandisseurs dans nos espaces ordinaires, mais ils sont beaucoup plus utilisés par des personnes légèrement malvoyantes ou qui ont des difficultés de lecture que par des très malvoyants.

Marie-France Aron : Je ne peux pas vous dire quelle est la proportion exacte entre les aveugles et les amblyopes ou les très malvoyants, d'autant plus que nous n'avons encore qu'une année de fonctionnement, et encore, pas de fonctionnement satisfaisant.

Élisabeth Bailly : Monsieur Gudin, peut-être pouvez-vous nous donner des éléments sur la signalétique ?

Gilles Gudin de Vallerin : Vous avez vu qu'au sol nous avons prévu des bandes pour que les personnes puissent se diriger; dans les ascenseurs il y a des boutons en braille et des annonces sonores. Au niveau de la signalétique cela avait été demandé même sur les collections, mais ce n'est pas un domaine où nous avons été des plus performants pour être honnête, en sachant quand même,

et c'est là la difficulté dans des gros projets réalisés en cinq ans – car la programmation et l'ouverture de cet équipement se sont faites en cinq ans –, que la signalétique se fait au tout dernier moment et que la Commission de sécurité – et c'était un bien parce que cela nous a forcés à aller plus vite encore – nous a imposé d'ouvrir AVEC la signalétique, c'est-à-dire que l'on ne pouvait pas n'en faire qu'une partie. Cela veut dire que la signalétique a été faite très vite et ce point-là aurait certainement pu être mieux traité.

Marie-France Aron : Pour les livres en gros caractères, l'accès peut se faire par collection ou par éditeur. Mais il faut connaître l'éditeur. Pour une recherche professionnelle on peut le faire par catégorie documentaire, mais pas au catalogue public.

Nicole Saint-Denis, bibliothèque municipale de Bordeaux : D'abord, avant de poser ma question je voulais remercier Thierry Grognet qui nous a permis de bénéficier des aides de l'État pour renouveler tout l'équipement de l'Espace Diderot. Nous avons donc un équipement qui est – je pense et je l'espère – d'un point de vue technologique très au point. Par ailleurs, ma question est: cette opération tout à fait merveilleuse et très alléchante dont vous nous parlez – j'ai hâte de faire la visite – qui s'inscrit dans le cadre d'une réflexion générale sur l'accueil des personnes handicapées dans le réseau des bibliothèques de la ville de Montpellier, s'inscrit-elle aussi – car c'est cela aujourd'hui qui me préoccupe –, dans le cadre d'une politique culturelle générale concernant l'accueil des personnes handicapées sur une ville ?

Gilles Gudín de Vallerin : Cela se situe effectivement dans le cadre d'une politique d'accueil générale des handicapés dans la ville. Il y a des publications, des actions régulières. J'ai rappelé l'importance que le maire y attachait. En revanche, que nous ayons abouti globalement à une réflexion, par exemple pour le réseau, non – j'essaie de vous faire des réponses nuancées – car nous n'avons pas eu le temps d'aboutir. Nous y avons réfléchi, mais ce qu'il faut voir c'est que pendant ces cinq ans nous construisions parallèlement deux équipements de 1000 et 2000 m². Nous réfléchissions, mais nous n'avons pas assez approfondi cette question. Mais qu'il y ait au niveau de la ville une volonté et une réflexion globale: oui. En n'ayant pas la prétention d'avoir tout réussi, il y a une volonté très forte politiquement et en tout cas – je l'ai dit dans ma courte intervention – il y a une volonté que ces services soient pensés globalement sur l'ensemble du bâtiment. Il ne faut pas faire des espaces spécifiques – il faut quand même un espace pour certains services au niveau technique –, mais il faut vraiment que ce soit l'ensemble de la bibliothèque qui soit concerné. C'est pour cela bien sûr qu'il y a deux emplois spécifiques (un poste d'assistant qui a été créé et un poste d'agent du patrimoine), mais il y a aussi une Commission handicap qui fonctionne au niveau de la bibliothèque centrale et avec certains membres du réseau et qui est aussi très active. Comme le disent les deux personnes qui sont dans ce service, et plus particulièrement M^{me} Laurent, ils sont bien sûr un peu spécialisés dans ce domaine – heureusement pour nous –, mais ils n'ont pas vocation à porter seuls ce secteur. Pour bien réussir il faut qu'il soit porté par

l'ensemble des personnels. Il est encore trop tôt pour dire que l'on a totalement réussi, mais en tout cas la volonté existe au niveau de l'établissement et elle se traduit déjà par la mobilisation de cette commission avant l'ouverture, depuis l'ouverture, et aussi par l'existence de cette journée – et j'en profite à nouveau pour remercier l'ensemble du personnel de s'être autant investi dans sa préparation.

Thierry Grognet : Juste une petite précision. Ça n'est pas quand l'État réaménage entièrement la Bpi et poursuit actuellement sa modernisation, et notamment avec le réaménagement complet des cabines pour les malvoyants, que la DLL ne veut pas se réjouir que l'Espace Diderot aussi bénéficie d'une modernisation, sachant que les pionniers dans ce domaine comme dans d'autres ont bien souvent eu raison avant les autres et je pense particulièrement à Bordeaux.

Thierry Buffy, Maison des savoirs de la ville d'Agde : Je prolonge l'intervention sur l'Espace Diderot de Bordeaux et m'adresse tout particulièrement à M. Grognet au sujet de l'aménagement culturel du territoire. Vous évoquez des exemples magnifiques, mais vous ne citez que des grandes villes : Montpellier, Marseille, Bordeaux. Nous sommes une ville moyenne qui fait des efforts considérables dans ce domaine et je voulais savoir s'il y avait, au niveau du ministère de la Culture notamment, une réflexion pour encourager l'accès des handicapés physiques et visuels dans les établissements qui se développent de plus en plus en France, en particulier par le biais de l'intercommunalité, pour nous aider dans ce secteur ? Je ne connais pas les statistiques. Y a-t-il plus de mal-

voyants ou de non-voyants en zone rurale ou en zone urbaine? Quelle est la politique du ministère ou des départements dans ce domaine?

Public: Connaît-on le nombre de malvoyants et de non-voyants qui fréquentent la bibliothèque de Montpellier?

Thierry Grognet: D'une manière générale l'objectif du ministère n'est pas de doter les quelque 36 000 communes de France d'une bibliothèque municipale, ce qui n'aurait pas de sens; ce n'est pas non plus que l'intégralité des équipements de lecture publique disposent de services aussi développés que ceux que peuvent mettre en œuvre effectivement de grandes villes. Vous me reprochez, à juste titre, de n'avoir cité que des grandes villes; je les ai citées aussi parce que nous les connaissons tous et que ce sont des équipements particulièrement exemplaires. Cela dit loin de moi la pensée de dénigrer par là des équipements dont se sont dotées les villes moyennes: vous citez Agde, on pourrait citer aussi Chambéry...

Thierry Buffy: Je voulais dire que les budgets étaient complètement différents. De tels équipements reviennent très cher.

Thierry Grognet: Bien sûr. Ce sont des équipements qui effectivement sont relativement coûteux. Cela dit, lorsqu'une opération d'investissement est lancée dans une bibliothèque, qu'il s'agisse d'une construction nouvelle ou d'un réaménagement – et je rappelle à ce titre que l'État finance la création d'espaces spécifiques tels que les espaces pour les malvoyants et ce, en dehors même de toute opération de construction

à proprement parler – il y a donc toutes les aides qui peuvent être mobilisées dans le cadre de la deuxième part du concours particulier, jusqu'à hauteur de 40 % du coût subventionnable et, à ma connaissance, la totalité des équipements bénéficiant actuellement aux malvoyants sont éligibles dans le cadre de ces aides.

Pour autant que l'État puisse encore répondre à ces demandes, puisque comme vous le savez les communes ne cessent d'investir davantage dans le domaine de la lecture publique – pour l'année 2000 cela a représenté 1,5 milliard de francs –, il se trouve que dans certaines régions actuellement il y a quelques tensions qui font que les taux de subvention ont tendance à être abaissés ou que même certains projets ont pu être ajournés, mais sous cette réserve-là de la disponibilité effective des crédits, l'État prête son concours à ces opérations et je dirais même que ce type d'opération constitue une priorité pour les DRAC qui sont nos interlocuteurs quotidiens.

Thierry Buffy: Je terminerai par une réflexion un peu personnelle. Tout le monde connaît le fameux « Paris et le désert français », on a comme l'impression, dans le domaine culturel, qu'on assiste à des métropoles régionales et des déserts régionaux. Enfin, l'idée d'organisation de transport de personnes pour venir à Montpellier est une excellente idée.

Thierry Grognet: En fait, si vous le permettez, d'après les comptes rendus que nous font les DRAC de l'utilisation des crédits – c'est-à-dire qu'ils rendent compte fidèlement des opérations d'investissement réalisées –, je ne crois pas que l'on puisse faire une distinction, en tout cas dans le

domaine de la lecture publique, entre la capitale et les régions ou les grandes métropoles et les zones rurales. Puisqu'en fait quand je vous parlais d'1,5 milliard d'investissement pour l'année 2000, ce ne sont pas les BMVR qui représentent la majorité de ces crédits investis, c'est majoritairement dans les communes de moins de 10 000 habitants qu'actuellement sont créés des équipements de lecture publique. Donc vous avez raison, les nouvelles lois sur l'intercommunalité ont tendance elles-mêmes à favoriser – que ce soit d'ailleurs en agglomération urbaine ou en zone péri-urbaine ou semi-rurale –, le regroupement autour d'opérations lourdes en matière d'investissement, et tout le souci – en fait je n'étais pas suffisamment explicite juste auparavant – est de permettre que les personnes malvoyantes puissent accéder, parce qu'elles habitent non loin d'une grande agglomération, aux services tels que ceux qui sont rendus ici à Montpellier ou alors que grâce aux progrès enregistrés par les NTIC elles puissent trouver dans des bibliothèques publiques, qu'on va dire de taille beaucoup plus modeste, des équipements adaptés pour la lecture même des documents sous forme numérisée; l'ambition étant notamment, dans nos discussions avec le ministère de l'Éducation nationale, que ce soient aussi les jeunes publics qui puissent recevoir, quel que soit leur lieu de résidence, tous les matériels nécessaires en fait à leurs études.

Élisabeth Bailly: M. Gudin souhaite ajouter quelques mots en guise de conclusion à ce qui vient d'être dit. Puis je vous propose une pause et nous reprendrons ensuite en essayant de garder en tête toutes les questions à poser...

Gilles Gudin de Vallerin: Pour répondre à votre question, je voulais vous dire qu'au niveau de la bibliothèque de Montpellier, qui est municipale à vocation régionale – vous savez que c'est un terme de financement, donc son statut est un statut municipal –, il n'y a aucune volonté de notre part de centralisme. Par exemple en ce qui concerne la bibliothèque d'Agde, dont vous êtes responsable, je n'ai pas eu le plaisir de revisiter cet équipement depuis que vous en êtes le nouveau directeur, mais je l'avais visité en chantier et j'ai eu la satisfaction d'assister à son inauguration, donc je connais son intérêt au-delà du secteur que vous décrivez. Je terminerai en donnant une information sur la région; je sais que, par exemple, à Alès il y a un secteur concernant les malvoyants qui est à ses débuts, mais qui est en train de se monter et, personnellement, je pense que c'est un service de base des grandes, des moyennes et si possible des petites bibliothèques. Après c'est une question de budget et de priorité politique.

Élisabeth Bailly: Je passe la parole à Cécile Jallet-Bourg, qui est à la DLL et qui travaille sur les questions d'édition numérique pour qu'elle nous en présente les enjeux techniques et juridiques.